# A. S. D. I.

**ASSOCIATION SYNDICALE DU DOMAINE DE L'ILE**

10, Domaine de l'Ile / Ile de la Muhlmatt 67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN

Association publiée au Recueil des Actes Administratifs du Commissariat de la République sous le n°13-1982, regroupant tous les copropriétaires du Domaine de l'Ile

## Qu'est-ce que l'Association Syndicale du Domaine de l'Ile N° 11

L'Association Syndicale du Domaine de l'Ile est une association syndicale libre (A.S.L.) créée en 1975. Elle a pour objet la gestion et l'administration d'un certain nombre de terrains et d'équipements communs aux propriétaires des lots situés au Domaine de l'Ile.

- → Il s'agit de certains parkings, cheminements piétons et bouches d'égout, d'espaces verts, de l'antenne collective de télévision et des terrains de tennis.
- → Tout copropriétaire au Domaine de l'Ile est membre de plein droit de l'ASDI.
- → Chaque copropriété du Domaine de l'Ile élit lors de son Assemblée Générale son représentant auprès de l'ASDI, ainsi que son suppléant.
- → L'ensemble des quinze délégués participe à la gestion de l'ASDI.

## Assemblée Générale

L'Assemblée Générale s'est tenue le 22 janvier 2025 dans la salle des fêtes municipale d'Illkirch-Graffenstaden.

- → Une bonne sonorisation et la présentation par vidéoprojecteur ont été appréciées par une grande majorité des présents.

## Disparitions

L'année qui se termine a été marquée par la disparition de plusieurs copropriétaires du Domaine de l'île, dont deux délégués.

- → Nous leurs gardons un souvenir ému.

## Travaux

- L'entreprise Schott-Holtzinger a procédé cette année encore à l'élagage et au démontage d'arbres et au rabotage de souches sur les parcelles « ASDI ».
  - → Les plantations ont débuté au printemps pour s'achever à l'automne 2025 en tenant compte des conditions météorologiques.

- La société Technic-Antennes est intervenue pour solutionner des problèmes de réception TV, de réglages de canaux…

- Cheminements piétons :
  Au courant du mois d'octobre 2025, l'entreprise Colas a effectué des travaux d'enrobé sur les cheminements piétons appartenant à l'ASDI.

- L'équipe des bénévoles est toujours aussi active et disponible pour diverses interventions (liste non exhaustive) :
  - → Nettoyage de l'entrée du Domaine, de la stèle
  - → Arrosage des bacs à fleurs du pont routier
  - → Enlèvement de branches le long des cheminements piétons

→ Nettoyage de la boîte aux lettres…

Le comité de l'ASDI ainsi que l'ensemble des délégués des copropriétés les en remercient chaleureusement.

→ Les 3 courts de tennis ont été entretenus tout au long de l'année 2025 par une société spécialisée.

## Tennis

Les inscriptions pour l'utilisation des courts de tennis ont eu lieu les 3 et 4 mai 2025.

## Nettoyage de printemps (Osterputz)

L'ASDI, en collaboration avec les services techniques de la municipalité, a participé le samedi 26 avril 2025 au nettoyage du Domaine et de ses abords.

→ Merci à tous les participants pour leur engagement au service de tous.

→ Cette opération sera bien entendu reconduite en 2026.

**« Ramasser c'est bien, ne rien jeter c'est mieux ! »**

## Stationnement

Nous constatons de plus en plus d'incivilités au niveau du stationnement au Domaine de l'île, plus particulièrement sur les trottoirs, devant les bornes à incendie et devant les entrées d'immeuble. A la suite de plusieurs doléances sur le sujet, nous avons porté ce dernier à la connaissance des autorités de la ville.

Nous invitons les personnes ayant des garages à y ranger leur véhicule : les garages et box devraient être réservés exclusivement au remisage des véhicules à 2 ou 4 roues motorisés, car nous le savons tous, le nombre de places de parking est insuffisant au Domaine de l'île.

## Charges des batteries

Lors de la réunion préparatoire à la prochaine A.G., les délégués ont été sensibilisés à la problématique de la charge des batteries des trottinettes et des vélos électriques dans les appartements, ainsi que du branchement des véhicules électriques sur des installations non prévues à cet usage.

## Informations diverses

- Les courts de tennis n°2 et n° 3 sont fermés durant toute la période hivernale.

  → Maintien du court de tennis n° 1 aux risques et périls des usagers (pluie, sol mouillé, gel, etc…).

- Pour lutter contre la prolifération des animaux liminaires (rats, etc…) il est interdit de jeter et de déposer des aliments au pied des immeubles et aux abords de nos cours d'eau (cf : Règlement Sanitaire Départemental).

# A. S. D. I.

**ASSOCIATION SYNDICALE DU DOMAINE DE L'ILE**

10, Domaine de l'Ile / Ile de la Muhlmatt 67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN

Association publiée au Recueil des Actes Administratifs du Commissariat de la République sous le n°13-1982, regroupant tous les copropriétaires du Domaine de l'Ile


- Il est demandé de respecter tous les espaces verts du Domaine de l'île qui relèvent, en majorité du domaine privé, et, pour certains résidents, le respect de la copropriété voisine.

- **Tous les chiens doivent être tenus en laisse** conformément au guide de « l'animal en ville », d'Illkirch-Graffenstaden.

## Votre cotisation ASDI

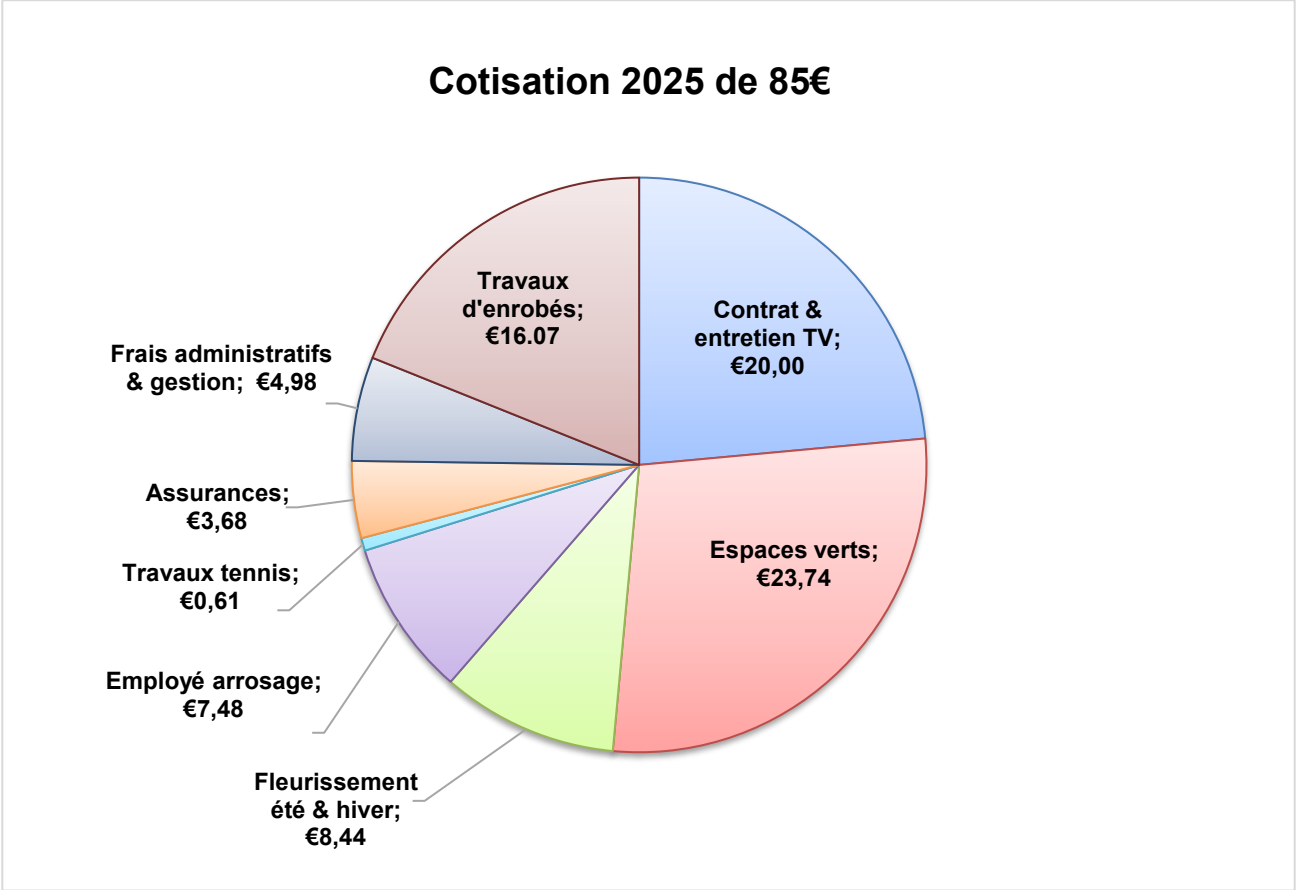


## Appel aux bénévoles

Tout résident intéressé pour quelques travaux de bénévolat est invité à prendre contact avec le Président de l'ASDI ou avec son délégué ASDI.

## Prochaine AG de l'ASDI

- 21/01/2026 à 18h30
  - → A la Salle des fêtes Municipale d'Illkirch-Graffenstaden

Le comité de l'ASDI vous souhaite, de belles fêtes de Noël et une année 2026 sereine et harmonieuse.